



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 000026 /AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR EXTENSION BASSE TENSION MONOPHASEE DANS LA LOCALITE D'OVANGOUL II, DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : Budget d'Investissement Public du MINEE, Exercice 2023

Maître d'Ouvrage : Ministre de l'Eau et de l'Energie

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEE, Exercice 2023, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'électrification par extension basse tension monophasée dans la localité d'OVANGOUL II, dans l'Arrondissement d'AKONO, Département de la MEFOU et AKONO, Région du CENTRE (en procédure d'urgence).

2. Consistance des travaux

L'Appel d'Offres porte sur la réalisation des travaux d'électrification par extension basse tension monophasée dans la localité d'OVANGOUL II, dans l'Arrondissement d'AKONO, Département de la MEFOU et AKONO, Région du CENTRE (en procédure d'urgence).

- Etudes et piquetage du réseau;
- Fourniture et pose poteaux bois simple de 09m ;
- Fourniture et pose poteaux bois contrefiché de 09m ;
- Déroulage câble de 4x25mm² ;
- Fourniture et pose ferrure de contrefichage ;
- Fourniture et pose compteur ENEO.

3. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage **est de trois (03) mois** et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **treize millions**

cinq cent trente-cinq mille neuf cent quarante-huit francs CFA (13,535,948 FCFA).

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans les travaux d'électrification.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés en procédure d'urgence par le Budget d'Investissement Public (BIP) (intervention d'urgence) du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) exercice 2023.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission est de **deux cent soixante-dix mille (270 000) FCFA**.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) F.CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte 3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, au plus tard le

0-3...JUIL...2023 à 14 heures précises, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000026 /AONO/MINEE/CIPM/2023
DU 06 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR EXTENSION BASSE
TENSION MONOPHASEE DANS LA LOCALITE D'OVANGOUL II, DANS L'ARRONDISSEMENT
D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE
D'URGENCE)

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : BIP MINEE - EXERCICE 2023
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 90 jours au-delà de la date originelle de validité des offres et le montant est de **deux cent soixante-dix mille (270 000) FCFA**.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le **03...JUIL...2023** à **15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé -Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

14.1 Critères éliminatoires

- 1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délais de 48 heures ;**

2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Note technique inférieure à 75% de Oui ;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
6. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

14. 2 Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de oui seront admises à l'analyse financière.

1. Présentation de l'Offre ;
2. Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
3. Moyens matériels ;
4. Moyens humains de l'entreprise ;
5. Méthodologie et Plan d'exécution;
6. Visite de site.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél, 222 22 61 83.

18. Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques «pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 /699 37 07 48 .

Yaoundé, le 06 JUN 2023

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie
(Maître d'Ouvrage)



[Signature]
Elvindou Essomba Gaston

Ampliations:

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour publication) ;
- CIPM (pour information) ;
- Affichage (pour information)
- Archive



NOTICE OF OPEN NATIONAL TENDERS
N° 000026 /AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 FOR
ELECTRIFICATION WORK BY SINGLE-PHASE LOW VOLTAGE EXTENSION IN THE
LOCALITY OF OVANGOUL II, IN THE AKONO DISTRICT, MEFOU AND AKONO
DEPARTMENT, CENTRAL REGION (IN EMERGENCY PROCEDURE)
(IN EMERGENCY PROCEDURE)

Funding: MINEE Public Investment Budget, Fiscal Year 2023
Client: Minister of Water and Energy

1. Purpose of the Call for Tenders

As part of the execution of the Public Investment Budget (BIP) of the MINEE, Financial Year 2023, the Minister of Water and Energy, launches an Open National Call for Tenders, for the electrification works by single-phase low voltage extension in the locality of OVANGOUL II, in the Arrondissement of AKONO, Department of MEFOU and AKONO, CENTER Region (in emergency procedure).

2. Consistency of work

The Call for Tenders relates to the performance of electrification works by single-phase low voltage extension in the locality of OVANGOUL II, in the Arrondissement of AKONO, Department of MEFOU and AKONO, Region of the CENTER (in procedure of emergency).

- Studies and staking of the network;
- Supply and installation of simple wooden poles of 09m;
- Supply and installation of 09m struted wooden poles;
- 4x25mm² cable unwinding;
- Supply and installation of strut fitting;
- Supply and installation of ENEO meter.

3. Execution deadlines

The maximum period for carrying out the work provided for by the Project Owner is three (03) months and takes effect from the date of notification of the service order to start the work.

4. Allotment

The services covered by this Call for Tenders will be provided in a single lot.

5. Estimated cost

The estimated cost of the operation at the end of the preliminary studies is: **thirteen million five hundred thirty-five thousand nine hundred and forty eight CFA francs (13,535,948 FCFA).**

6. Participation and origin

Participation in this Call for Tenders is open on equal terms to Cameroonian companies operating in electrification works.

7. Funding

The works covered by this Call for Tenders are financed under the emergency procedure by the Public Investment Budget (BIP) (emergency intervention) of the Ministry of Water and Energy (MINEE) for the 2023 financial year.

8. Provisional surety

Each bidder must attach to his administrative documents a bid bond valid for thirty (30) days beyond the deadline for validity of bids, established by a first-rate bank or an insurance company approved by the Ministry of Finance, and the list of which appears in the DAO (Exhibit No. 12). The amount of this bid bond is **two hundred and seventy thousand (270,000) FCFA**.

The absence of the provisional guarantee in accordance with the model attached in the Call for Tenders File leads to the opening of the bids, the non-admissibility of the offer.

The provisional guarantee will be released automatically no later than 30 days after the expiry of the validity of the offers for the tenderers who have not been selected. In the event that the tenderer is awarded the contract, the provisional guarantee will be released after constitution of the definitive guarantee.

9. Consultation of the Call for Tenders Dossier

The Tender Dossier (DAO) can be consulted during working hours at the Ministry of Water and Energy, Directorate of General Affairs, Public Procurement Service, 3rd floor of the TOWER Ministerial Building No. 1 door N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tel: 222 23 00 13, upon publication of this notice.

10. Acquisition of the Tender File

The Tender Dossier (DAO) can be obtained from the Ministry of Water and Energy, Directorate of General Affairs, Public Procurement Service, 3rd floor of the TOWER Ministerial Building N°1 door N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tel: 222 23 00 13, upon publication of this notice against presentation of a receipt for payment to the Public Treasury of a non-refundable sum of ten thousand (10,000) CFA francs, representing the costs of purchase of the file. A copy of the receipt for this payment will be attached to the submission file.

When withdrawing the DAO, bidders must register by leaving their full address. (B.P., Fax, e-mail, Telephone, etc.).

11. Submission of offers

Each offer written in French or in English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such must reach the Ministry of Water and Energy, General Affairs Department, Public Markets, 3rd floor of the TOWER Ministerial Building N°1 door 3T12, BP 70 Yaoundé, Tel: 222 23 00 13, no later than **03 JUL 2023** at 2 p.m. sharp, local time in a sealed envelope addressed to the Ministry of Water and Energy with the mention:

"NOTICE OF OPEN NATIONAL TENDERS"

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS
N° 000026 /AONO/MINEE/CIPM/2023 OF 06 JUIN 2023 FOR
ELECTRIFICATION WORKS BY SINGLE-PHASE LOW VOLTAGE EXTENSION IN THE
LOCALITY OF OVANGOUL II, IN THE AKONO DISTRICT, DEPARTMENT OF MEFOU AND
AKONO, CENTRAL REGION (IN EMERGENCY PROCEDURE)

(IN EMERGENCY PROCEDURE)

Funding: BIP MINEE - FISCAL YEAR 2023

"TO BE OPENED ONLY IN COUNTING SESSIONS".

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 90 jours au-delà de la date originelle de validité des offres et le montant est de **deux cent soixante-dix mille (270 000) FCFA**.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le 03 JUIL 2023 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Evaluation criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be met in order to be admitted to the evaluation according to the essential criteria. Failure to comply with these criteria will result in the rejection of the tenderer's offer.

14.1 Elimination criteria

1. Absence or non-compliance of an administrative document after a period of 48 hours;
2. Absence of the bid bond;
3. False declaration or falsified documents;

4. Technical score less than 75% Yes;
5. Absence of the sworn declaration of non-abandonment and failure in previous contracts during the last three (03) years;
6. Omission of a quantified unit price in the financial offer.

14. 2 Essential Criteria

The scoring system for offers is binary mode (yes/no). Only bids that have obtained a technical score greater than or equal to 75% yes will be accepted for financial analysis.

1. Presentation of the Offer;
2. References of the company in similar works;
3. Material resources;
4. Company human resources;
5. Methodology and Implementation Plan;
6. Site visit.

15. Award

The Project Owner will award the Contract to the Bidder whose offer has been evaluated with the lowest price and deemed substantially compliant with the Tender Documents.

16. Period of validity of offers

Tenderers remain committed to their tenders for a period of ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Additional information

Additional technical information can be obtained during working hours either from the MINEE Public Procurement Service Tel: 222 23 00 13 or from the MINEE Electricity Department B.P 70 Yaoundé, Tel. 222 22 61 83.

18. Denunciation

Corruption or bad practices "For attempted corruption or acts of bad practice", please call MINMAP or send an SMS to the following numbers: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 .

Yaoundé, 06 JUN 2023

The Minister of Water and Energy

Contracting Authority'

copies:

- MINMAP (for information)
- ARMP (for publication),
- CIPM (for information)
- Notice board (for information).



[Handwritten signature]

Eloundou Essomba Gas'ic.